



HAL
open science

Une passion de l'égalité particulièrement insatiable en France

Michel Forse

► **To cite this version:**

Michel Forse. Une passion de l'égalité particulièrement insatiable en France. Revue de l'OFCE, Presses de Sciences Po, 2013, pp.5 - 18. 10.3917/reof.131.0005 . hal-03460672

HAL Id: hal-03460672

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03460672>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE PASSION DE L'ÉGALITÉ PARTICULIÈREMENT INSATIABLE EN FRANCE¹

Michel Forsé

CNRS

Chercheur associé à l'OFCE

Pour les opinions de la population d'une majorité de pays dans le monde, les inégalités salariales sont en hausse et contribuent à former une société injuste, tandis que dans le même temps la mondialisation accroît les écarts entre les pays riches et les pays pauvres. Cette perception des inégalités et de leur évolution n'est pas nécessairement en adéquation avec les niveaux ou les mouvements de ces inégalités tels que révélés par les indices statistiques usuels appliqués nationalement. Ainsi, en France, on juge davantage qu'ailleurs que les inégalités de revenus sont trop grandes, bien qu'elles se situent dans la moyenne des pays suivis par l'OCDE. Et là où elles sont élevées, comme aux États-Unis, on les trouve peu importantes. La France se caractérise au total par une « passion de l'égalité » très prégnante qui s'explique par le décalage entre un idéal égalitaire de justice sociale (commun à tous les pays) et cette perception d'inégalités plus fortes qu'ailleurs.

Mots-clés : Justice sociale, inégalités, mondialisation.

De quelle manière les inégalités ou les injustices sont-elles perçues dans le monde ? Et, de ce point de vue, la France occupe-t-elle une position particulière où la « passion de l'égalité » (Forsé *et al.*, 2013) se trouverait être plus vive qu'ailleurs ?

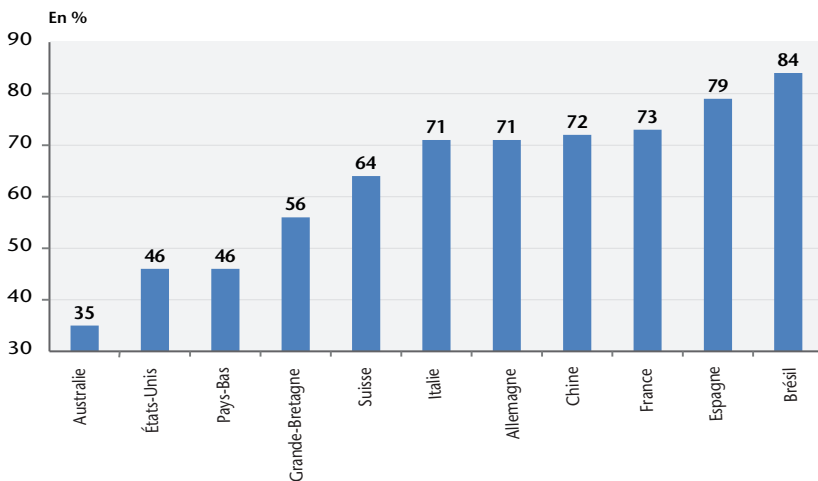
1. Cet article reprend une communication faite à l'Académie des Sciences morales et politiques le 2 décembre 2013.

1. Pour les opinions d'une majorité de pays, les inégalités salariales en hausse contribuent à former une société injuste et la mondialisation accroît les écarts entre les pays riches et les pays pauvres.

Pour répondre à ces interrogations, nous allons commencer par nous appuyer sur les résultats d'un sondage représentatif par quota réalisé dans douze pays en avril 2010 par l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès (avec un total de 7 203 interviews, cela fait une moyenne de 600 enquêtés âgés de 18 ans ou plus par pays).

On demandait tout d'abord aux enquêtés de juger si leur société était juste ou injuste. Or, dans ce panel, seuls les habitants de l'Australie, des États-Unis et des Pays-Bas disent en majorité que leur société est juste (cf. graphique 1). À l'inverse, 73 % des Français considèrent que leur société est injuste ; un score qui n'est dépassé qu'en Espagne (79 %) et au Brésil (84 %) et qui est à peu près équivalent à celui de la Chine (72 %). Ce chiffre est d'ailleurs du même ordre que celui que l'on trouve dans le baromètre de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques sous tutelle des ministères des Affaires Sociales, de l'Économie et de l'Emploi) – un sondage réalisé annuellement par BVA auprès de 4 000 personnes résidant en France.

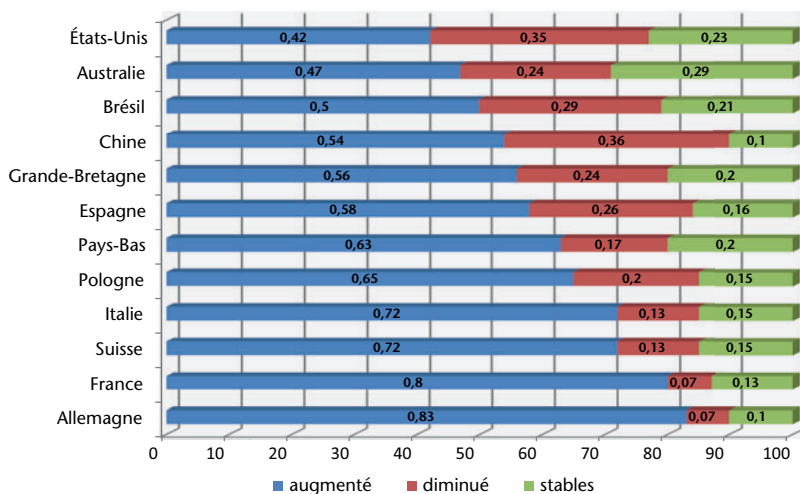
Graphique 1. Pourcentages d'enquêtés déclarant que la société dans laquelle ils vivent est injuste



Source : IFOP – Fondation Jean Jaurès, 2010.

La deuxième question du sondage de l'IFOP a trait à la dynamique passée des inégalités. On demande aux enquêtés de dire si, selon eux, elles ont augmenté, diminué ou sont restées stables au cours des dix dernières années. Ici, on observe un clivage entre, d'une part, des pays européens percevant majoritairement un accroissement des inégalités et d'autre part des pays anglo-saxons, ainsi que ceux ayant connu une forte croissance économique, qui expriment des perceptions plus partagées (cf. graphique 2).

Graphique 2. Globalement, depuis 10 ans, diriez-vous que les inégalités dans votre pays ont augmenté, diminué ou sont restées stables ?



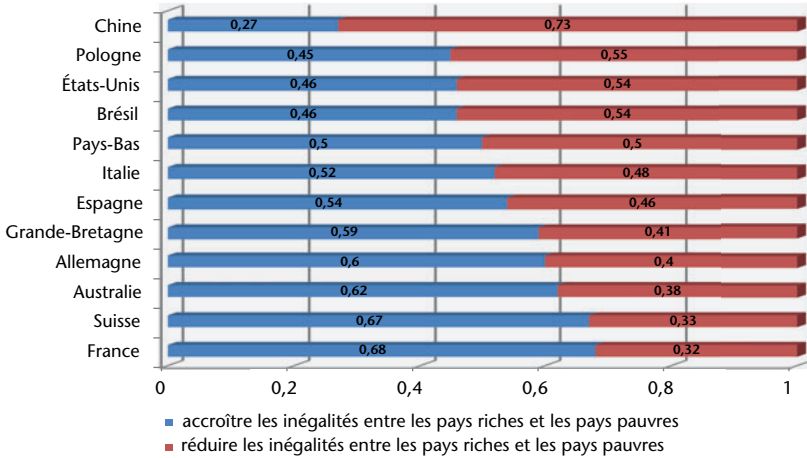
Source : IFOP – Fondation Jean Jaurès, 2010.

La troisième question concerne les inégalités que les enquêtés considèrent être les plus injustes parmi une liste de six et touchant : aux salaires, au patrimoine, au traitement différencié entre les immigrés et les nationaux, à l'accès aux soins de santé, au logement et à l'éducation. De ce point de vue, partout, sauf en Australie et au Brésil où l'accès aux soins de santé vient en premier, les inégalités salariales sont jugées être les plus injustes.

Enfin une quatrième question touche au rôle positif ou négatif de la mondialisation vis-à-vis des inégalités entre pays riches et pays pauvres. Ici, en France, comme dans la majorité des pays, on pense surtout que la mondialisation et le développement des échanges économiques contribuent à accroître les écarts entre pays

riches et pays pauvres (cf. Graphique 3). À l'inverse aux États-Unis et dans les pays en développement comme la Chine, la Pologne ou le Brésil, on considère majoritairement que la mondialisation réduit les inégalités entre pays riches et pays pauvres.

Graphique 3. Pensez-vous que la mondialisation et le développement des échanges économiques contribuent plutôt à... ?



Source : IFOP – Fondation Jean Jaurès, 2010.

2. Relativement aux autres pays, la France se caractérise par sa passion de l'égalité

Tous ces résultats montrent que relativement aux autres pays de cette étude, la France se caractérise par une sensibilité élevée aux inégalités. Si dans la plupart des pays (et notamment tous les pays d'Europe de l'Ouest), on pense que la mondialisation a pour effet d'accroître les inégalités entre pays riches et pays pauvres, c'est en France que cette appréciation est la plus forte. Dans la plupart des pays, on estime que la société est injuste et que les inégalités ont progressé au cours des dix dernières années, mais la France est celui (après le Brésil et l'Espagne pour l'injustice, et après l'Allemagne pour la progression des inégalités) où ces sentiments sont conjointement les plus prégnants. Enfin dans tous les pays (à l'exception de l'Australie et du Brésil), les inégalités de salaires sont considérées comme celles qui sont les plus importantes, mais cette opinion est particulièrement

répandue en France (qui n'est sur ce point devancée que par la Pologne ; on notera au passage que si les inégalités d'accès aux soins de santé viennent très souvent en deuxième position, en France ce sont les inégalités de logement qui occupent cette place, voir le tableau 1). Il ne fait donc guère de doute que les Français témoignent encore aujourd'hui de cette « passion pour l'égalité » que Tocqueville (1835-1840) diagnos-tiquait au XIX^e siècle.

Tableau 1. Dans votre pays, parmi les inégalités suivantes, quelles sont les deux qui vous semblent les plus injustes ?

En %

Les inégalités de salaire		Les inégalités d'accès aux soins		Les inégalités de patrimoine	
Pologne	83	Brésil	55	Chine	51
France	69	Pologne	45	États-Unis	31
Suisse	69	Australie	44	Allemagne	30
Espagne	66	Allemagne	40	Italie	29
Allemagne	56	États-Unis	40	Suisse	27
Italie	56	France	29	Pologne	25
Pays Bas	55	Grande Bretagne	28	Pays Bas	23
Chine	53	Italie	28	Espagne	19
Grande Bretagne	48	Pays Bas	23	France	15
Brésil	44	Suisse	19	Australie	14
États-Unis	41	Chine	15	Grande Bretagne	12
Australie	36	Espagne	9	Brésil	11

Les inégalités d'accès au logement		Les inégalités entre les (nationalité du pays) et les immigrés		Les inégalités d'accès à l'éducation	
Espagne	40	Grande Bretagne	44	Brésil	40
France	39	Pays Bas	34	Allemagne	22
Grande Bretagne	31	Italie	33	Australie	22
Brésil	29	Australie	33	États-Unis	21
Australie	28	Espagne	28	Chine	17
Chine	26	Suisse	26	France	16
Suisse	17	États-Unis	22	Grande Bretagne	16
Italie	16	France	16	Italie	14
Pays Bas	16	Allemagne	16	Espagne	13
Pologne	14	Pologne	5	Suisse	13
États-Unis	12	Chine	5	Pays Bas	10
Allemagne	4	Brésil	2	Pologne	8

Source : IFOP – Fondation Jean Jaurès, 2010

3. Au-delà des différences nationales, la passion de l'égalité est davantage prégnante dans les mêmes groupes sociaux

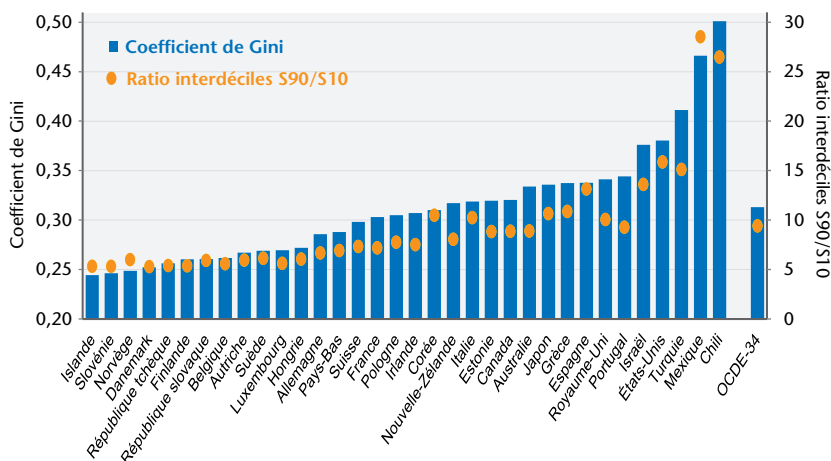
Au travers de tout ceci, la France et les États-Unis apparaissent comme deux pays ne percevant pas les inégalités ou la justice sociale de la même manière. Prenons leur exemple – sans étendre le raisonnement à tous les pays car cela serait sûrement trop long et fastidieux –, mais sans perte de généralité, pour montrer qu'au-delà de ces différences nationales ce sont pourtant les mêmes groupes sociodémographiques qui soutiennent à peu près les mêmes opinions. Ainsi, dans les deux pays, les femmes ont plus tendance que les hommes à juger leur société injuste. De même, ce sont davantage les plus âgés que les plus jeunes, les catégories populaires plutôt que les catégories supérieures, les revenus modestes plutôt que les revenus élevés, les ruraux davantage que les urbains qui trouvent leur société injuste. Bien sûr, ils ne le font pas au même niveau dans chaque pays, sinon nous n'observerions pas les différences nationales fortes qui ont été soulignées. Mais la propension de chacun de ces groupes à juger la situation juste ou injuste est à peu près similaire d'une société à l'autre. Autrement dit, sur ces questions de perception des inégalités ou des injustices, les consensus sont plus sociaux que nationaux.

4. Il n'y a pas de rapport de causalité simple et direct entre inégalités objectives et subjectives

Il faut noter que ce n'est pas le niveau objectif de l'inégalité économique dans un pays qui explique sa plus ou moins forte passion pour l'égalité. Si cette passion est particulièrement forte en France, il n'en demeure pas moins que, d'après les données de l'OCDE, ce n'est pas le pays, parmi ceux qui adhèrent à cette organisation internationale, où les inégalités de revenus sont les plus fortes. Loin de là. Elle est plutôt dans une moyenne favorable, dirons-nous (*cf.* graphique 4). En termes dynamique, si l'on suit l'indicateur de Gini du milieu des années 1980 au début des années 2000, la France se caractérise par une grande stabilité. La passion de l'égalité n'est donc pas le résultat mécanique d'une augmentation des inégalités. À l'inverse aux États-Unis, l'inégalité est élevée (nettement plus qu'en France) et a davantage augmenté

depuis 1985, et pourtant, comme nous l'avons vu, c'est un pays où, en niveau, la passion de l'égalité est moins élevée qu'en France.

Graphique 4. Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages et écart entre les 10 % des plus riches et les 10 % les plus pauvres, en 2010



Source : OCDE, 2013.

Remarquons au passage que, du côté objectif, les données de l'OCDE montrent aussi que si les pays riches ont en général tendance à connaître une faible inégalité de revenu, une croissance rapide des revenus ne suffit pas à entraîner une réduction de l'inégalité (c'est par exemple le cas de l'Australie).

5. En France tout particulièrement on juge que les inégalités de revenus sont trop grandes

Mais revenons au côté subjectif qui est donc un sujet en soi puisqu'il n'est pas le simple décalque du versant « objectif » – ce qui ne l'empêche pas d'être tout aussi réel et d'avoir des effets sur la réalité (par exemple politique) au moins aussi importants, si ce n'est plus.

Une autre enquête que celle utilisée jusqu'ici, celle de l'*ISSP* (*International Social Survey Programme*) en 2009, était à la fois internationale et centrée sur le thème des inégalités. Pour simplifier, nous ne retiendrons que 12 pays parmi les 45 qui participent à ce programme mondial de sondage. Cela donne un échantillon

(aléatoirement constitué dans chaque pays) de 20 635 individus âgés de 18 ans ou plus (soit en moyenne environ 1 700 enquêtés âgés de 18 ans ou plus par pays).

Or on y retrouve une certaine exception française, par exemple sur la question de savoir si les différences de revenus sont trop grandes. Certes, il y a un consensus international très élevé pour affirmer être plutôt ou fortement d'accord avec l'idée qu'elles sont effectivement trop grandes : en moyenne 85 % des enquêtés partagent ce jugement. Et ce sont à nouveau les États-Unis (à moins 20 points en dessous de cette moyenne internationale, suivis à moins 10 points par l'Australie et la Suède puis, avec un écart négatif moindre à cette moyenne, par le Japon et la Grande-Bretagne) qui, avec 65 % de personnes se disant d'accord, vont le moins dans le sens de ce consensus. Mais, comme dans les autres pays, on y trouve tout de même une large majorité pour affirmer que, pour ce qui est de leur société, les différences de revenus sont trop élevées. Pour discriminer entre les réponses nationales, il faut donc plutôt se tourner vers la différence entre ceux qui se disent tout à fait d'accord et ceux qui sont seulement plutôt d'accord avec ce diagnostic. On constate alors que la France se singularise à nouveau par l'intensité de sa vision pessimiste de l'état des inégalités (*cf.* tableau 2).

Tableau 2. A propos de votre pays, diriez-vous que les différences de revenus y sont trop grandes ?

En %

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni l'un ni l'autre	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Total
Argentine	38	54	4	3	1	100
Australie	28	46	17	8	2	100
Chine	38	52	5	4	0	100
France	69	22	6	2	1	100
Allemagne	52	37	6	4	1	100
Japon	43	35	15	4	3	100
Pologne	53	35	7	4	1	100
Afrique du Sud	43	50	4	2	0	100
Espagne	32	59	5	4	0	100
Suède	32	41	17	8	2	100
Grande-Bretagne	29	48	15	6	1	100
États-Unis	27	37	18	14	4	100
Ensemble	43	42	9	5	1	100

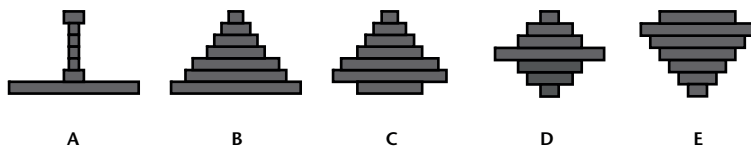
Source : ISSP 2009.

C'est le seul pays (parmi les douze retenus) où l'on trouve un tel niveau (70 %) de personnes se déclarant fortement d'accord avec l'idée que les écarts de revenus sont trop importants. En Allemagne et en Pologne, il y a certes une courte majorité (52 ou 53 %) pour le penser, mais dans tous les autres pays cette opinion est minoritaire (davantage aux États-Unis qu'ailleurs). Le niveau très élevé de radicalité atteint en France est donc bien exceptionnel.

6. Les pyramides sociales perçues et souhaitées

On peut encore une fois retrouver ce résultat sur des questions pourtant très différentes dans leur forme. Dans la même enquête de l'ISSP, on demandait aux enquêtés à quel type de pyramide sociale leur société leur paraissait ressembler en leur proposant de choisir entre cinq dessins (cf. graphique 5). Chaque dessin était accompagné d'un petit commentaire afin de s'assurer que tous le comprendraient de la même manière. On disait ainsi que la pyramide A formait une société composée « d'une petite élite au sommet, [de] très peu de gens au milieu et [de] la grande masse en bas ». La pyramide B, « une société en forme de pyramide avec une petite élite en haut, beaucoup de gens au milieu et encore plus en bas ». La pyramide C, « une sorte de pyramide, mais avec très peu de gens en bas ». La pyramide D, « une société avec la plupart des gens au milieu ». Et enfin, la pyramide E, une société avec « beaucoup de gens proches du sommet et très peu à la base ». Cette question était posée de manière identique en 1999 et 2009 mais, comme on observe peu de variations des réponses entre ces deux dates, on se contente de se centrer sur 2009.

Graphique 5. Les cinq types de pyramides sociales dans l'enquête de l'ISSP



Trois pays choisissent prioritairement la société A, sans classe moyenne avec une grande masse en bas et une petite élite au sommet. Ce sont des pays en développement dont le PIB est faible : l'Afrique du Sud, l'Argentine et la Pologne. La Chine échappe

à ce modèle puisqu'elle choisit d'abord, comme en moyenne dans tous les autres pays, la société fortement hiérarchisée de type B, c'est-à-dire une société très inégalitaire où les pauvres sont les plus nombreux, comme si les interventions de l'État-Providence (revenu minimum, etc.) ne parvenaient pas à en réduire la proportion. Or le plus surprenant est que, pour ce qui est de ce choix, la France devance non seulement la Chine mais tous les autres pays de ce panel (*cf.* tableau 3). C'est d'abord en France que l'on voit la société ressembler à une pyramide parfaite. Dans les autres pays développés, cette opinion est moins prononcée (au moins dix points en dessous), même aux États-Unis. Au travers d'un questionnement de forme très différente, nous retrouvons donc bien à nouveau cette vision particulièrement sévère de l'état des inégalités en France.

Pourtant l'aspiration à plus d'égalité se concrétise, comme partout, par le choix de la pyramide de type D – celui d'une classe moyenne démographiquement dominante. À partir des mêmes dessins, on demandait en effet aussi aux enquêtés de choisir la pyramide qu'ils préféreraient pour leur pays. Or ici le consensus international est très clair. Dans tous les pays, développés ou en voie de développement, on opte en priorité pour le type D, avant notamment le type E qui représenterait en quelque sorte une société d'abondance (*cf.* tableau 4). Entre 1999 et 2009, la structure du résultat ne varie guère (on notera qu'en 1999 nous n'avons pas de données pour l'Afrique du Sud, la Chine et l'Argentine). En particulier, le type D reste le choix prioritaire des Français. Toutefois, ils sont plus nombreux (+ 7 %) à se porter vers cette préférence aujourd'hui, au détriment des types plus inégalitaires. En Espagne, cette même progression n'est que très légèrement inférieure, mais dans les autres pays la variation entre les deux dates n'est pas significative. Nous sommes en France donc à la fois face à un souci de justice qui se maintient, comme partout, et qui conduit à choisir une pyramide sociale plus égalitaire que celle perçue, et à la fois face à une légère accentuation de ce choix, traduisant une exigence un peu plus grande de davantage d'égalité relativement à l'inégalité de ce que l'on juge être la situation existante.

Tableau 3. Quelle pyramide sociale caractérise le mieux selon vous votre pays ?

En %

	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Total
Argentine	46	36	9	7	2	100
Australie	7	29	23	38	3	100
Chine	22	47	13	14	3	100
France	18	51	17	12	2	100
Allemagne	19	35	23	19	4	100
Japon	11	39	26	20	4	100
Pologne	37	33	14	13	4	100
Afrique du Sud	51	30	8	8	3	100
Espagne	17	41	22	17	4	100
Suède	7	23	30	38	2	100
Grande-Bretagne	14	42	19	22	3	100
États-Unis	17	40	15	26	3	100
Ensemble	25	38	17	18	3	100

Source : ISSP 2009.

Tableau 4. Quelle pyramide sociale souhaiteriez-vous pour votre pays ?

En %

	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Total
Argentine	1	4	12	51	32	100
Australie	1	4	13	58	24	100
Chine	2	8	11	44	36	100
France	1	5	20	52	23	100
Allemagne	1	10	18	57	13	100
Japon	1	9	17	56	17	100
Pologne	2	7	8	49	35	100
Afrique du Sud	3	8	9	46	33	100
Espagne	1	7	14	57	21	100
Suède	0	3	12	52	32	100
Grande-Bretagne	1	6	15	61	16	100
États-Unis	3	7	14	49	27	100
Ensemble	2	7	13	51	27	100

Source : ISSP 2009.

7. Une société de classes moyennes

Pour expliquer ce résultat, il est intéressant d'observer l'écart qui existe entre la pyramide choisie pour décrire la situation nationale et celle que l'on obtient en agrégeant les choix individuels d'auto-positionnement sur une échelle de dix statuts socio-économiques. Il était en effet demandé aux enquêtés de se

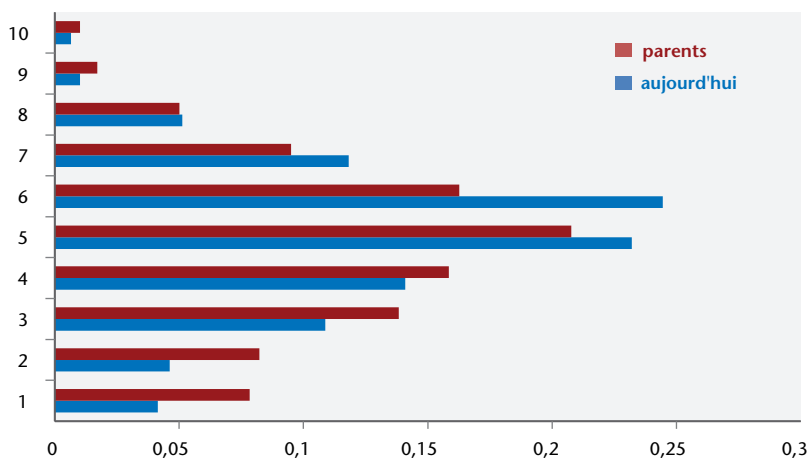
positionner sur une échelle à 10 « barreaux » qui leur était présentée verticalement (de 10 pour le sommet à 1 pour le bas) dans le questionnaire de l'ISSP. Or, les enquêtés manifestent (en France comme ailleurs) une nette tendance à se situer sur les degrés intermédiaires. Ceux qui se situent, par exemple de par leurs revenus, plutôt en bas, ont tendance à se positionner eux-mêmes un peu plus haut et ceux qui se situent objectivement plutôt en haut ont à l'inverse tendance à se placer un peu plus bas qu'ils ne le sont, si bien qu'en cumulant tous ces choix, la pyramide qui se dessine ressemble à celle de type D, celle souhaitée, et non à celle de type B, considérée majoritairement comme effective. En se portant davantage vers la moyenne, les enquêtés décrivent donc peut-être moins leur situation objective (ce qui leur était pourtant demandé) que leur souhait, qui s'avérerait alors sous cet angle (aussi) être guidé par une préférence pour davantage d'égalité que ce qu'ils perçoivent comme étant réalisé.

La même question était posée aux enquêtés à propos du statut social des personnes chez qui ils vivaient (le plus souvent leurs parents) lorsqu'ils étaient enfants. Dans l'ensemble, les pyramides continuent de ressembler à celle de type D mais la différence avec la précédente traduit dans tous les pays un sentiment d'ascension sociale par rapport au milieu d'origine, notamment parce que les échelons les plus bas (1 à 4) sont moins peuplés, tandis les échelons intermédiaires (5 à 7) le sont davantage (*cf.* graphique 6). Les niveaux les plus hauts (9 et 10) se dépeuplent certes légèrement mais ils restent démographiquement très peu importants. Pour les deux générations, on a le sentiment d'une classe moyenne plus nombreuse, toutefois ce sentiment se renforce nettement pour la génération actuelle comparée à celle des parents. Tous les pays suivent peu ou prou ce modèle. En Chine, l'accroissement des échelons intermédiaires s'explique en revanche beaucoup plus qu'ailleurs par la très forte diminution démographique de l'échelon le plus bas (il perd 19 %).

Un sentiment d'ascension sociale vis-à-vis de ses parents n'est en tous cas pas contradictoire avec le souhait d'une pyramide plus égalitaire en raison du fait que davantage de personnes rejoindraient des statuts sociaux intermédiaires. Relativement à ce souhait commun, la situation actuelle dans l'image que s'en font les enquêtés apparaît être en décalage, surtout en France pour

ce qui est des pays développés mais aussi dans les pays moins développés de notre panel (Chine, Afrique du Sud, Argentine, Pologne, dans cet ordre).

Graphique 6. Autopositionnement en 2009 sur une échelle de dix statuts socio-économiques en moyenne dans douze pays participant à l'enquête de l'ISSP (Argentine, Australie, Chine, France, Allemagne, Japon, Pologne, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Grande-Bretagne, États-Unis). Autopositionnement de l'interviewé aujourd'hui et de celle de ses parents lorsqu'il était enfant



Source : ISSP 2009.

8. Conclusion

L'exception française, cette passion très prégnante de l'égalité qu'on y observe, notamment en regard des pays comparables, s'explique au total par le décalage entre un idéal égalitaire de justice (commun à tous les pays) et une réalité des inégalités perçues comme étant plus importantes qu'ailleurs. Il faut toutefois aussi observer pour conclure que si l'on souhaite davantage d'égalité, et ce d'autant plus que l'inégalité perçue est considérée comme élevée, on n'opte pas pour autant pour une situation parfaitement égalitaire. Les opinions des enquêtés traduisent un espoir de diminution des inégalités pour aller vers plus de justice sociale mais pas une totale et absolue disparition de toute inégalité. Il y a alors place pour un débat raisonnable où il s'agit de se demander à quel degré il serait souhaitable de réduire les inégalités. Et pour un tel débat, il est important de noter que la perception des

inégalités et de leur évolution n'est pas nécessairement en adéquation avec les niveaux ou les mouvements de ces mêmes inégalités mesurés par les statistiques.

Références bibliographiques

Forsé M., O. Galland, C. Guibet Lafaye et M. Parodi, 2013, *L'égalité, une passion française ?*, Paris, Armand Colin.

OCDE, 2013, *La crise amoindrit les revenus et retentit sur les inégalités et la pauvreté. Nouveaux résultats issus de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, Paris, Publications de l'OCDE.

Tocqueville A., 1835-1840, *De la Démocratie en Amérique*, rééd. 1986, *De la Démocratie en Amérique, Souvenirs, L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Robert Laffont.